

AUTORISATION DE DROIT À L'IMAGE

1. OBJET DE L'AUTORISATION

Par la présente, j'autorise expressément le GYM CLUB HOUDANAIS à fixer, reproduire, représenter et diffuser mon image (ou celle de mon enfant), captée dans le cadre des circonstances suivantes :

- **Événement / Contexte** : GALA, COMPETITION, ENTRAÎNEMENT et STAGE
- **Date(s)** : Sur la période du 08/09/2026 au 30/06/2027
- **Lieu(x)** : Espace saint Matthieu et sites de compétitions ou stages.

2. SUPPORTS DE DIFFUSION VISÉS

L'image pourra être exploitée exclusivement sur les supports ci-dessous :

- Site internet officiel de l'organisation
- Réseaux sociaux (Facebook, Instagram, LinkedIn, YouTube, etc.)
- Supports imprimés (brochures, flyers, journal interne, affiches)
- Vidéos promotionnelles, institutionnelles ou récapitulatives

3. DURÉE, CHAMP GÉOGRAPHIQUE ET GRATUITÉ

- **Durée de l'autorisation** : Cette autorisation est consentie pour une durée de 1 ans à compter de la date de signature des présentes.
- **Zone géographique** : L'autorisation est valable pour un territoire étendu à la France.
- **Gratuité** : La présente autorisation est cédée à titre gracieux. En conséquence, aucun droit à rémunération ou indemnisation d'aucune sorte n'est ouvert au profit du signataire.
- **Garantie de dignité** : L'organisation bénéficiaire s'interdit expressément de procéder à toute exploitation de l'image susceptible de porter atteinte à la dignité, à la réputation ou à la vie privée de la personne concernée.